

Bulletin de préconisation n°12 du 07/08/26

Réalisé par le :
CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://www.franceolive.fr/categorie/agronomie/inf-olive>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, cliquez sur «je m'abonne» sur : <https://www.franceolive.fr/>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

Les niveaux de capture et de dégâts restent globalement faibles. **Continuez la surveillance de vos pièges de suivi et des dégâts sur fruits !**

Pour celles et ceux qui ont choisi une stratégie de lutte par des applications d'argile, la première application a dû être réalisée. Au vu des épisodes venteux des dernières semaines et des précipitations ayant eu lieu sur certains secteurs, un renouvellement des protections a pu être nécessaire.

Pour celles et ceux qui luttent contre la mouche par des applications d'insecticides, il est encore trop tôt pour agir car nous n'observons pas d'augmentation des captures pour le moment. Restez cependant attentifs à vos piégeages car une augmentation pourrait survenir !



Maladies du feuillage

Les épisodes pluvieux annoncés pourront rendre les conditions favorables aux contaminations, notamment à la cercosporiose. Restez vigilants !



Cochenilles paulistes

Le réseau d'observations des larves mobiles montre que l'essaimage continue de diminuer. Des cochenilles sont toujours présentes sur les fruits. **Ce n'est pas le moment de traiter !**



Fertilisation

Le durcissement des noyaux est terminé, vous pourrez vérifier l'état nutritionnel de vos arbres en réalisant une analyse foliaire (à faire avant le 15 août) : consultez les actualités sur le site internet de France Olive pour bénéficier comme chaque année du tarif préférentiel négocié par France Olive auprès du laboratoire SADEF.

Pour plus d'informations consultez l'[InfOlive n°1](#).

C'est la période d'apport de la potasse (au sol si irrigation par micro-aspiration, en ferti-irrigation, en foliaire pour les arbres en confort hydrique). La potasse permet de soutenir la formation des fruits. Ces apports sont à pondérer selon les résultats de vos analyses de sols et/ou de feuilles.



Irrigation

D'après les [bulletins Eau'Live n°9](#), les irrigations sont en cours sur tous les territoires oléicoles et pour tous les profils de sols. Le stade de durcissement du noyau est atteint sur la majorité des variétés et des secteurs. A ce stade, l'olivier est moins sensible au stress hydrique.



Incendies

Des vergers ont été touchés par les incendies. Si vous êtes concerné(e), cette [fiche memento sur la régénération d'une](#)

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Travaux financés par l'Union européenne, FranceAgriMer et France Olive Production.





[oliveraie après incendie](#) peut vous aider. Une vidéo explicative est aussi disponible [en suivant ce lien](#). La Chambre d'agriculture du Var met en place un recensement des dégâts pour les parcelles varoises, que vous soyez oléiculteurs professionnels ou non. Il est accessible en cliquant [ici](#).



Chaque dernier mercredi du mois à 18h, le pôle agronomie de France Olive anime une courte visioconférence : les 30 minutes agro ! Ce rendez-vous mensuel vous permet de venir échanger avec l'équipe de ce pôle et de poser vos questions techniques. Le prochain rendez-vous a lieu le 29 juillet 2026 où vous pourrez poser vos questions sur les analyses foliaires et la mouche de l'olive. [Le lien de connexion est accessible sur le site de France Olive](#).



Mouche de l'olive

Biologie

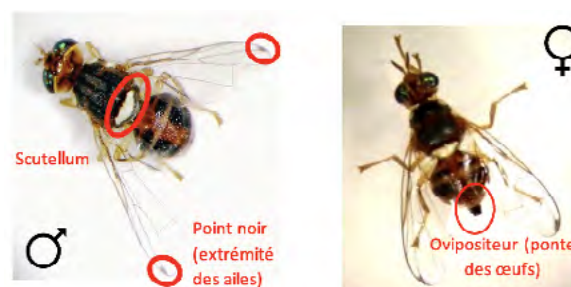
Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°8](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°12](#), les niveaux restent globalement faibles sur une très grande majorité des zones suivies. Dans les Alpes méridionales, le sillon audois, les piémonts du Ventoux ainsi que dans le Var, là où une légère augmentation des captures avait eu lieu, **un retour à de faibles niveaux de captures est observé**.

Quelques dégâts mais à des niveaux faibles sont observés dans le sillon audois (parcelles non protégées), sur le littoral et l'arrière-pays varois.

De la dalmaticose sur olives grêlées est aussi visible dans le nyonsais et la basse vallée du Rhône.



	Olives attractives (> 8 mm)
Mouche(s) capturée(s)	Risque élevé
Aucune mouche capturée	Vigilance renforcée

Préconisations

Lutter contre les dégâts de mouche permet de limiter les dégâts dus à la dalmaticose. Afin de positionner au mieux vos mesures de lutte, veillez à relever régulièrement vos pièges de suivis des populations des mouches (chromatique ou alimentaire).

Actuellement, plusieurs méthodes de lutte sont possibles :

- Par applications de **barrière minérale**. **Attention, seules les barrières minérales homologuées contre la mouche de l'olive ont fait l'objet d'une évaluation pluriannuelle d'efficacité par France Olive en verger expérimental**. L'utilisation d'autres barrières minérales (non évaluées) reste de la responsabilité du producteur. Sachant qu'au-delà de l'efficacité sur la mouche d'autres paramètres doivent être pris en considération comme par exemple l'impact sur la photosynthèse, etc.

Ces barrières doivent être positionnées en préventif, sachant que dans la plupart des situations la première application a déjà dû être réalisée. Au vu des épisodes venteux des dernières semaines et des précipitations survenues sur certains secteurs, un renouvellement a pu être nécessaire. Pour optimiser l'efficacité de votre application et l'adhérence des barrières minérales il peut être opportun d'utiliser un adjuvant (attention certains adjuvants ne sont pas compatibles, consultez le cahier l'oléiculteur ou votre distributeur).

L'efficacité de cette méthode est dépendante de la qualité d'application.

Vérifier les conditions d'applications des produits utilisés.

- Dans la majorité des situations, il est trop tôt pour positionner des applications **insecticides** visant à diminuer la pression des mouches dans vos parcelles. Pour l'instant, la dynamique des populations reste globalement faible.

Nous vous rappelons que les insecticides doivent être positionnés dès l'augmentation des captures dans vos pièges de suivi. Un positionnement des insecticides sur le pic de capture sera moins efficace (le début de vol des mouches aura déjà occasionné des dégâts). **Surveillez vos pièges.**

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

- Par **piégeage massif** : les pièges devraient déjà être en place depuis longtemps,

Pour plus de détails sur les différentes solutions utilisables et leurs conditions d'emploi, vous pouvez consulter [l'infOlive n°9](#) ou [le cahier de l'oléiculteur](#).



Maladies du feuillage

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°1](#).

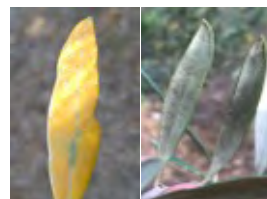
Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°12](#), des sorties de symptômes d'œil de paon sont observées sur des feuilles du printemps dans le Nyonsais. Dans la basse vallée du Rhône, les symptômes de cercosporiose continuent d'apparaître.

Ailleurs, il n'y a pas de nouvelles sorties de symptômes de maladies du feuillage.



Symptômes d'œil de paon
(source France Olive)



Symptômes de cercosporiose
(source France Olive)

Les épisodes pluvieux annoncés pourront rendre les conditions favorables aux maladies du feuillage et particulièrement à la cercosporiose.

Le risque est **faible** si les épisodes pluvieux ne sont pas prévus sur votre secteur et/ou si vous n'avez pas de symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque est **modéré** si vous êtes concernés par les prévisions d'épisodes pluvieux et que des symptômes de maladies du feuillage sont visibles sur votre verger.

Préconisations

Nous sommes dans une période à risque de contamination par les maladies du feuillage. Cependant, ce risque, bien qu'existant, reste limité.

Si vous êtes limités dans le nombre de traitement restants, il est conseillé de garder des solutions de protection pour les périodes à hauts risques (fin d'été/ automne).

S'il vous reste encore un certain nombre de solutions pour lutter contre les maladies du feuillage, vous pouvez réaliser un traitement en amont des épisodes pluvieux si votre verger n'est plus protégé.

Pour rappel, il n'existe aucune substance curative. Les traitements doivent être réalisés en amont des épisodes potentiellement contaminants !

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre les maladies du feuillage consultez [l'infOlive n°1](#), [le cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).



Cochenilles paulistes

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie des cochenilles *Acutaspis paulista* ou cochenille paulista [sur le BSV n°6](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°12](#), les foyers de cochenille pauliste mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois et les Pyrénées-Orientales.



Cochenille de la famille des Diaspididae
(source Fanny Vernier CA83)

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Un réseau de suivi des périodes d'essaimage (migration des larves mobiles sur les feuilles et les fruits), a été mis en place par France Olive en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, pour accompagner les producteurs dans la mise en œuvre de leur stratégie de lutte. Aujourd'hui, sept parcelles situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures, Sanary-sur-mer font l'objet d'un suivi.

Les observations de ce réseau de parcelles montrent des niveaux de capture quasiment nuls sur l'ensemble des parcelles suivies. Il n'y a plus d'essaimage en cours.

Le risque évalué est **fort** à **très fort** si des foyers de **cochenille pauliste** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.



APPEL À VIGILANCE

Bien que cette cochenille ne soit pas réglementée, elle est considérée comme un ravageur émergent important dans la filière oléicole. Afin de connaître l'étendue de sa dissémination, il est primordial de faire remonter toute observation ou suspicion de sa présence auprès de France Olive (contact@franceolive.fr).

Préconisations

Attention, pour ne pas diffuser cette cochenille dans d'autres territoires, il est impératif de ne pas implanter ou faire circuler du matériel végétal contaminé dans les zones exemptes de ce bioagresseur. En cas de suspicion, il est primordial de contacter France Olive pour réaliser un diagnostic et envisager la stratégie à mettre en œuvre pour limiter sa diffusion.

Dans les secteurs déjà contaminés, il est important, comme pour de nombreux bioagresseurs, de favoriser la biodiversité pour faciliter la présence et le développement d'insectes prédateurs ou parasitoïdes qui vont participer à la régulation de cette cochenille. Pour cela, conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, D'ailleurs de nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.

Dans les parcelles contaminées nécessitant la mise en œuvre de stratégies de lutte notamment phytosanitaire : les données du réseau de suivi des essaimage montre **qu'il est trop tard pour traiter** car le pic d'essaimage est terminé sur les parcelles suivies.